

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CENTRE SOCIAL

Numéro SIRET : 20002777900012

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE PRINCIPALE DE BLANQUEFORT

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET CENTRE SOCIAL

ANNEE 2020

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p.13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV - ANNEXES

A - Eléments du bilan		Jointes	Sans Objet
	A1 - Présentation croisée par fonction		
	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement		X
	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement		X
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.15	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
p.16	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	C - Autres éléments d'informations		
p.17	C1 - Etat du personnel		
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		
p.20	D2 - Arrêté et signatures	X	X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE
33162

CENTRE SOCIAL
BUDGET CENTRE SOCIAL

BP
2020

I - INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

I
A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	23 752
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	50

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,00	0,00
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	73,55%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	135,10%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	5,08%	0,00%
		0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmises par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.6211-15 du CGCT). Pour les écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mbtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.6211-15 et R.6711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3.
 - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : NEANT

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2019.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	847 202,54	621 628,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 225 574,54
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		847 202,54	847 202,54

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	31 930,89	8 359,16
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 23 571,73
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		31 930,89	31 930,89
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		879 133,43	879 133,43

- (1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
- (2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).
- (4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	214 595,09	0,00	215 365,38	215 365,38	215 365,38
012	Charges de personnel et frais assimilés	808 000,00	0,00	618 650,00	618 650,00	618 650,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
66	Autres charges de gestion courante	4 100,00	0,00	5 100,00	5 100,00	5 100,00
	Total des dépenses de gestion courante	826 695,09	0,00	839 115,38	839 115,38	839 115,38
66	Charges financières	238,00	0,00	300,00	300,00	300,00
67	Charges exceptionnelles	1 500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	828 433,09	0,00	839 915,38	839 915,38	839 915,38
023	Virament à la section d'investissement (5)	8 000,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7 679,00		7 287,16	7 287,16	7 287,16
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	15 679,00		7 287,16	7 287,16	7 287,16
	TOTAL	844 112,09	0,00	847 202,54	847 202,54	847 202,54

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

+

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

847 202,54

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	40 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes d'	71 000,00	0,00	49 300,00	49 300,00	49 300,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	510 000,00	0,00	530 000,00	530 000,00	530 000,00
75	Autres produits de gestion courante	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
	Total des recettes de gestion courante	621 100,00	0,00	621 400,00	621 400,00	621 400,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	621 100,00	0,00	621 400,00	621 400,00	621 400,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (228,00		228,00	228,00	228,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	228,00		228,00	228,00	228,00
	TOTAL	621 366,00	0,00	621 628,00	621 628,00	621 628,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

+

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

847 202,54

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

7 050,16

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	30 764,40	0,00	29 702,89	29 702,89	29 702,89
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	34 764,40	0,00	31 702,89	31 702,89	31 702,89
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (Investissement)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	34 764,40	0,00	31 702,89	31 702,89	31 702,89
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	228,00		228,00	228,00	228,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	228,00		228,00	228,00	228,00
	TOTAL	35 030,40	0,00	31 930,89	31 930,89	31 930,89

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 31 930,89

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	909,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	1 072,00	1 072,00	1 072,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	909,00	0,00	1 072,00	1 072,00	1 072,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	909,00	0,00	1 072,00	1 072,00	1 072,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	8 000,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	7 679,00		7 287,16	7 287,16	7 287,16
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	15 679,00		7 287,16	7 287,16	7 287,16
	TOTAL	16 588,00	0,00	8 359,16	8 359,16	8 359,16

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 23 571,73

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 31 930,89

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	7 059,16
--	-----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A3).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	215 365,38		215 365,38
012	Charges de personnel et frais assimilés	618 650,00		618 650,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courantes	5 100,00		5 100,00
66	Charges financières	300,00		300,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	500,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	7 287,16	7 287,16
023	Virement à la section d'investissement	0,00		0,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	839 915,38	7 287,16	847 202,54

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

847 202,54

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	228,00	228,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (8)	0,00		0,00
204	Subventions d'équipements versés	2 000,00	0,00	2 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	29 702,89	0,00	29 702,89
23	Immobilisations en cours (8)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations (reprises)	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (Investissement)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	31 702,89	228,00	31 930,89

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

31 930,89

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A8).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	42 000,00		42 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	49 300,00		49 300,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	530 000,00		530 000,00
75	Autres produits de gestion courants	100,00	0,00	100,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	228,00	228,00
78	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		621 400,00	228,00	621 628,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	225 574,54
------------------------------------	------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	847 202,54
--	-------------------

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 072,00	0,00	1 072,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	7 287,16	7 287,16
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		1 072,00	7 287,16	8 359,16

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	23 571,73
---	-----------

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
----------------------------	------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	31 930,89
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitre « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	214 595,09	215 365,38	215 365,38
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à amén:	48 000,00	54 000,00	54 000,00
60612	Énergie - Électricité		1 000,00	1 000,00
60622	Carburants	4 000,00	3 000,00	3 000,00
60623	Alimentation	12 000,00	15 000,00	15 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	200,00	500,00	500,00
60631	Fournitures d'entretien	150,00	100,00	100,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 000,00	13 000,00	13 000,00
60636	Vêtements de travail	150,00	150,00	150,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	3 500,00	3 500,00
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	2 700,00	2 700,00
6135	Locations mobilières	14 000,00	13 000,00	13 000,00
614	Charges locatives et de copropriété		1 000,00	1 000,00
61551	Matériel roulant	6 000,00	7 000,00	7 000,00
6156	Maintenance	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6168	Autres primes d'assurance	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	1 300,00	1 300,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6188	Autres frais divers	245,09	104,38	104,38
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	500,00	300,00	300,00
6226	Honoraires	100,00	100,00	100,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	100,00	100,00	100,00
6228	Divers	200,00	100,00	100,00
6232	Fêtes et cérémonies	3 000,00	3 581,00	3 581,00
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00	2 000,00	2 000,00
6247	Transports collectifs	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 500,00	1 600,00	1 600,00
6256	Missions	350,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	100,00	50,00	50,00
6262	Frais de télécommunications	8 000,00	8 000,00	8 000,00
627	Services bancaires et assimilés		200,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations...)	4 000,00	3 000,00	3 000,00
62878	A d'autres organismes	10 000,00	9 000,00	9 000,00
6288	Autres services extérieurs	50 000,00	43 000,00	43 000,00
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	1 500,00	1 500,00	1 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	608 000,00	618 650,00	618 650,00
6331	Versement de transport	7 300,00	7 300,00	7 300,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 800,00	1 800,00	1 800,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	7 500,00	7 500,00	7 500,00
64111	Rémunération principale	183 000,00	195 000,00	195 000,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	6 800,00	6 800,00	6 800,00
64118	Autres indemnités	42 000,00	45 000,00	45 000,00
64131	Rémunérations	163 500,00	138 000,00	138 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	23 500,00	42 550,00	42 550,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	85 000,00	85 000,00	85 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	68 000,00	72 000,00	72 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	7 500,00	6 800,00	6 800,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	10 200,00	9 500,00	9 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 300,00	800,00	800,00
6478	Autres charges sociales diverses	600,00	600,00	600,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 100,00	5 100,00	5 100,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels .		3 500,00	3 500,00
6535	Formation	4 000,00	1 500,00	1 500,00
65888	Autres	100,00	100,00	100,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+612+014+65+656)		826 695,09	839 115,38	839 115,38

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
66	Charges financières (b)	238,00	300,00	300,00
6688	Autres	238,00	300,00	300,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 500,00	500,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 500,00	500,00	500,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		828 433,09	839 915,38	839 915,38
023	Virement à la section d'investissement	8 000,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	7 679,00	7 287,16	7 287,16
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	7 679,00	7 287,16	7 287,16
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		15 679,00	7 287,16	7 287,16
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio.		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		15 679,00	7 287,16	7 287,16
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		844 112,09	847 202,54	847 202,54

+

RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
------------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	847 202,54
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6816 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges			
		40 000,00	42 000,00	42 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	40 000,00	42 000,00	42 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	71 000,00	49 300,00	49 300,00
70368	Autres redevances et recettes diverses		1 000,00	1 000,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	3 000,00	2 500,00	2 500,00
70631	A caractère sportif	62 000,00	38 500,00	38 500,00
70632	A caractère de loisirs	500,00	800,00	800,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	2 000,00	3 000,00	3 000,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente)	3 500,00	3 500,00	3 500,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	510 000,00	530 000,00	530 000,00
74748	Autres communes	380 000,00	380 000,00	380 000,00
7478	Autres organismes	130 000,00	150 000,00	150 000,00
75	Autres produits de gestion courante	100,00	100,00	100,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	100,00	100,00	100,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)	621 100,00	621 400,00	621 400,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	621 100,00	621 400,00	621 400,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	266,00	228,00	228,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées a.	228,00	228,00	228,00
7811	Reprises sur amort. des immos incorporelles et corporelles	38,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	266,00	228,00	228,00
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	621 366,00	621 628,00	621 628,00

	+
RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	225 574,54
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	847 202,54

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 778 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	4 000,00	2 000,00	2 000,00
2051	Concessions et droits similaires	4 000,00	2 000,00	2 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	30 764,40	29 702,89	29 702,89
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2184	Mobilier	6 000,00	2 000,00	2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	14 764,40	17 702,89	17 702,89
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		34 764,40	31 702,89	31 702,89
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		34 764,40	31 702,89	31 702,89
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	266,00	228,00	228,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	266,00	228,00	228,00
13918	Autres	228,00	228,00	228,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	38,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		266,00	228,00	228,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		35 030,40	31 930,89	31 930,89

	+	
RESTES A REALISER 2019 (11)		0,00
	+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00
	=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		31 930,89

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 182 (cf. chapitre D24 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	909,00	1 072,00	1 072,00
10222	F.C.T.V.A.	909,00	1 072,00	1 072,00
Total des recettes financières		909,00	1 072,00	1 072,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		909,00	1 072,00	1 072,00
021	Virement de la section de fonctionnement	8 000,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	7 679,00	7 287,16	7 287,16
28051	Concessions et droits similaires	1 185,00	975,00	975,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 580,00	1 565,80	1 565,80
28184	Mobilier	72,00	69,76	69,76
28188	Autres immobilisations corporelles	4 842,00	4 676,60	4 676,60
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		15 679,00	7 287,16	7 287,16
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		15 679,00	7 287,16	7 287,16
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		16 588,00	8 359,16	8 359,16

	+
RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	23 571,73
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	31 930,89

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IVA 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 16, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		228,00 I	228,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		228,00	228,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	228,00	228,00
020	Dépenses imprévues (Investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	228,00	0,00	D001 0,00	228,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b			
		8 359,16	8 359,16
Ressources propres externes de l'année (a)			
		1 072,00	1 072,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	1 072,00	1 072,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)			
		7 287,16	7 287,16
28051	Concessions et droits similaires	975,00	975,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 565,80	1 565,80
28184	Mobilier	69,76	69,76
28188	Autres immobilisations corporelles	4 676,60	4 676,60
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1088 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	8 359,16	0,00	23 571,73	0,00	31 930,89

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 228,00
Ressources propres disponibles	IV 31 930,89
Solde	V = IV - II (6) + 31 702,89

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

CENTRE SOCIAL - 33 - BUDGET CENTRE SOCIAL

BP

2020

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
Attaché		2	0	2	2	0	2
Rédacteur principal de 1ère classe	A	1	0	1	1	0	1
	B	1	0	1	1	0	1
FILIERE SOCIALE (d)							
Assistant socio-éducatif de 2ème classe	A	1	0	1	1	0	1
		1	0	1	1	0	1
FILIERE SPORTIVE (g)							
Educateur des APS principal de 2ème	B	2	0	2	2	0	2
Opérateur des APS qualifiés	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE ANIMATION (f)							
Animateur principal de 1ère classe	B	5	0	5	5	0	5
Adjoint d'animation	C	1	0	1	1	0	1
Animateur principal de 2ème classe	C	3	0	3	3	0	3
		1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		10	0	10	10	0	10

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR98178/85/01/02/C du 23 mars 1998. Les emplois fonctionnels sont agréablement comptabilisés dans leur filière d'origine.
 (2) Catégories : A, B ou C.
 (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par le classement créant l'emploi.
 (4) ETPPT = Emplois permanents à temps complet - quotité de temps de travail - période d'activité dans l'année.
 Exemple : un agent à temps partiel (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPPT (0,8 * 1/12).
 (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » rattachés à l'article 139 ter de la loi n°94-53 du 23 janvier 1994 etc.
 (6) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR98178/85/01/02/C du 23 mars 1998. Les emplois fonctionnels sont agréablement comptabilisés dans leur filière d'origine.
 (7) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par le classement créant l'emploi.
 (8) ETPPT = Emplois permanents à temps complet - quotité de temps de travail - période d'activité dans l'année.
 Exemple : un agent à temps partiel (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPPT (0,8 * 1/12).
 (9) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » rattachés à l'article 139 ter de la loi n°94-53 du 23 janvier 1994 etc.

CENTRE SOCIAL - 33 - BUDGET CENTRE SOCIAL

BP 2020

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

Agents occupant un emploi permanent (5) Secteur administratif	Cat (1)	Secteur (2)	Budgets	Pouvoirs	Rémunération (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (6)
					Indice (8)	Euros		
Attaché/Directeur du Centre Social	A	ADM	1	1	928		CDI article 20 loi du 26/07/2005	CDI
Adjoint administratif	C	ADM	1	1	348		Articles 3-1 loi du 28/01/1984	CDD
sous-total			2	2				
Secteur social								
Assistant socio-éducatif	A	S	1	1	404		Article 3-2 loi du 26/01/1984	CDD
Contrat adulte relais	C	S	2	0		11,57€ brut/h	article L 5134-102 du code du travail	Autres
sous-total			3	1				
Secteur animation								
Adjoint d'animation	C	ANIM	8	3	348		article 3 alinéa 2 du 26/07/1984	CDD
Educateur APS ou animateurs saisonniers	B	ANIM	12	5	442		article 3 alinéa 2 du 26/07/1984	CDD
sous-total			20	8				
Total			25	11				

CPA (CENTRE SOCIAL - 33)
 CD : Secteur ADM ; Administratif
 ED : Technique
 UR : Médecins
 S : Social
 SR : Médico-social
 MT : Médico-technique
 SP : Sportif
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation
 PM : Public
 GTR : missions non rattachées à une SIREN.

(5) REMUNERATION : salaires à un indice brut (indice de la fonction publique ou de euros annuels bruts) (sauf l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
 (6) CONTRAT : Nature du contrat (loi du 28 Janvier 1984 modifiée)
 3-1 : article 3, 1ère offre ; exceptionnellement temporaire d'adjoint
 3-2 : article 3, 2ème offre ; exceptionnellement temporaire d'adjoint
 3-3 : remplacement d'un fonctionnaire absent à court ou long terme (malade, congés, maternité, ...)
 3-4 : absence de cadre d'emploi de fonctionnaires recrutés d'urgence (vacances, congés, ...)
 3-5 : emplois de cadre de la catégorie A lorsque les fonctions sont exercées en dehors des fonctions principales
 3-6 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements communaux de communes limitrophes
 3-7 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements communaux de communes limitrophes
 3-8 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements communaux de communes de moins de 10 000 habitants dans la catégorie C ou la rémunération d'appoint de 100 %
 3-9 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements communaux de communes de moins de 10 000 habitants dans la catégorie C ou la rémunération d'appoint de 100 %

(7) Occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titularisés occupent un contrat de durée déterminée (CDD) ou un contrat à durée déterminée (CDD) ou un contrat à durée déterminée (CDD) ou un contrat à durée déterminée (CDD). Les contrats particuliers doivent être indiqués "Métier" et éventuellement "Mission" et éventuellement "Mission" et éventuellement "Mission".
 (8) 20 en contre la commune relative de réaffectation en fonctionnaire public, le contrat de recrutement de durée déterminée à l'article 3, 110 et 110-1.
 20-110 (6) 20 octobre 1984.

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par la PRÉSIDENTE,
A EYSINES, le 2 juillet 2020

La PRÉSIDENTE, Madame Evelyne FRÉNAIS



Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session ordinaire
A EYSINES, le 02/07/2020

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 19 dont 3 procuration

VOTES : Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 2

Date de convocation : le 26 juin 2020

Les membres du Conseil d'administration,

Sophie DUPRAT



Véronique JUSOT



Mylène MRABET



Dominique ORDONNAUD



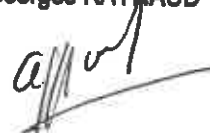
Fanny PARRA



Laurence PUYOOU



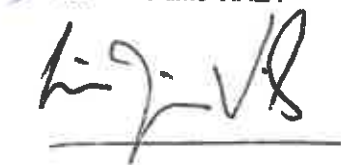
Georges RAYNAUD



Olivier TASTET



Louis-Maxime VIALA



Florence CAÇÃO



Janine DARROUZES



Jean-Pierre LUTARD



Michel ROMUALE



Carine BOURIAT



Clément FARENIAUX



Michel GOMINET



Françoise MENDY



Eliane SALAÛN



Certifié exécutoire par la PRÉSIDENTE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 2 juillet 2020, et de la publication le 2 juillet 2020

A EYSINES, le 2 juillet 2020